

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE GREVILLE HAGUE  
DU 08 FEVRIER 2010**

L'an deux mille dix, le huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre février deux mille dix, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Claude WITTEMBERG, Marie-Line CRESTEY, Michel NORAZ, Adrien DUMONCEL, Catherine JOLY, Christine CARNET, Claude TOLMER, Christelle HELYE,

Noëlle YVER a donné procuration à Didier LE BEL

Yves SIMON a donné procuration à Adrien DUMONCEL

**Excusés** :

Grégory GRISEL a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil.

**RECETTES REGLEES**

**SUR LE COMPTE 758 « Produits divers de gestion courante »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que certaines recettes encaissées sur le compte 758 « Produits divers de gestion courante », telles que : dons, remboursement de sinistres par les assurances, remboursement des frais de chauffage des logements en location, encaissement des avoirs sur factures, quêtes de mariage et autres, doivent faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à encaisser les dites recettes sans avoir à en rendre compte à chaque fois.

Et précise que cette délibération est valable pour la durée du présent mandat.

**AVENANT N°1 AU REGLEMENT DE LOCATION DU CLOS MILLET**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'ajouter le paragraphe suivant au règlement de location du Clos Millet, approuvé par délibération en date du 31/08/2009, concernant le versement des arrhes :

« Tout désistement justifié par un cas de force majeure pourra être signalé par écrit à la Mairie en vue du remboursement des arrhes ».

**INFORMATION SUR L'AVANCEMENT**

**DE LA TRANSFORMATION DU POS EN PLU**

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'avancement de ce dossier : une carte agricole a été réalisée avec l'aide des agriculteurs. Le cabinet travaille actuellement au tracé, sur la commune de Gréville, des espaces proches du rivage qui sera repris au niveau du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal renonce à son droit de préemption pour les propriétés suivantes :

- Maison de Mr LECLERC, 10 la croix du Rhun
- Maison de Mr AUDOIRE, 6 rue Morel

## DON SUITE AU SINISTRE A HAITI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, d'attribuer une subvention de 500€ (cinq cent euros) à l'association TIMOUN basée à LES PERQUES dans la Manche, active à Port au Prince auprès de deux orphelinats, et dont le but est d'aider l'enfant dans son propre pays et sa propre famille.

## MEDECINE DU TRAVAIL

En 2006, la commune avait adhéré, par convention, au service de médecine préventive créé par le Centre de Gestion. Cette convention a été résiliée le 24/09/2009 faute de médecin.

Le Centre de gestion va recruter un médecin pour le secteur Nord du département ce qui va permettre de reprendre les visites médicales des agents à compter du mois de mars prochain. Une nouvelle convention d'utilisation du service de médecine préventive est proposée par le Centre de gestion.

Ces précisions étant apportées, le conseil municipal:

- autorise le maire à faire appel au service de médecine professionnelle qui sera de nouveau créé par le centre de gestion à compter du 1er Mars 2010 et à signer la convention d'adhésion y afférente ;
- s'engage à voter, lors du vote du budget primitif de l'exercice 2010, les crédits destinés à financer la dépense correspondante

## SUBVENTIONS

### ☞ COLLEGE de BEAUMONT HAGUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 40€ au Collège de Beaumont Hague destiné au club « Alderney » dont l'objectif est de recevoir des élèves de Aurigny dans le cadre d'un échange scolaire.

## MOTION CONTRE LE PROJET EOLIEN EN MER

Mr le maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de la Communauté de Communes de la côte des Isles demandant aux collectivités de se prononcer, par le vote d'une motion, contre le projet d'implantations d'éoliennes offshore au large de la Manche et de Jersey.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'abstient : par 5 voix pour la motion (Michel NORAZ, Marie - Line CRESTEY, Christelle HELYE, Didier LE BEL, et Noëlle YVER-procuration à Didier LE BEL) et 9 abstentions.

**Arrivée de Catherine JOLY à 21 heures 30**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Mr le Maire remet à chaque membre du conseil municipal un exemplaire du compte administratif 2009 et en donne lecture.

Ce compte administratif fait apparaître un excédent :

En section **Investissement** de 38205.70€ qui correspond pour partie aux restes à réaliser que sont :

- ☞ le programme de transformation de POS en PLU pour un montant de 24898.63€,
- ☞ la mise aux normes des cases du columbarium pour 1803€,
- ☞ et l'acquisition d'un godet pour le tracteur pour 1100€.

Et un excédent de fonctionnement de 183 080.33€. Il reste à régler, sur les projets 2009 : l'aménagement des accès de l'atelier et du Clos Millet pour un montant TTC de 26300€.

## PROJETS POUR 2010

Le conseil municipal dresse la liste suivante des travaux à prévoir au budget 2010 :

- ☞ Accès extérieur à la salle de réunions située près de la mairie,
- ☞ Réaménagement de l'intérieur de cette salle de réunions,
- ☞ Isolation du plafond de la salle des fêtes,
- ☞ Aménagement de la cour de la Boulangerie,

Des devis seront demandés pour la préparation du budget primitif.

- ☞ Projet de sentiers « Sur les pas de Millet »

Dans le cadre de ce projet validé par le conseil dans sa séance du 09/11/2009, il y a lieu de prévoir au budget un programme pour la pose de panneaux pour une valeur d'environ 20000€. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la finalité de ce projet. Une projection de diapos représentant les tableaux de Millet est prévue le 12/02/2010 à 20 heures 30 dans la salle de réunions pour retenir les plus représentatifs des sentiers qui seront empruntés.

## BIBLIOTHEQUE

Grégory GRISEL rend compte au conseil municipal de la réunion de la commission qui s'est tenue le 04/02/2010 avec les membres de la bibliothèque. Une journée « Portes ouvertes » est prévue le 06/03/2010 Son objectif est de faire connaître la bibliothèque, inciter les gens à venir la découvrir : notamment le lieu, l'espace, les possibilités, les conditions d'emprunts de demande de livres ...

La CCH propose un circuit itinérant dans les communes du canton de la roulotte du Dr Paradi avec participation financière des communes d'accueil/ EN R2FELEXION POUR Gréville.

## POLITIQUE « JEUNESSE »

Christelle HELYE rend compte au conseil de la réunion de la commission « finance » de l'association « VITAMIN'HAGUE » qui intervient sur Gréville sous la forme de Centre de Loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires et dans le cadre de l'animation de « l'espace jeunes ».

La commune a versé à l'association pour 2009 une subvention de 34000€. Il s'avère que pour 2009, l'association accuse un déficit global de 16000€ dont 9500€ pour Gréville

imputé notamment par la présence sur notre commune d'un animateur à temps complet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'engage à combler ce déficit. Le montant sera voté lors de la prochaine séance de conseil au vu d'un bilan financier précis pour l'année 2009. Une vigilance plus accrue dans la présentation des budgets sera demandée aux responsables.

### **TRAVAUX CCH**

Mr DUBOST informe le conseil des travaux retenus par la CCH :

#### **Travaux bâtiment :**

- aménagement d'une tisanerie à l'école maternelle : Mme ROYER, architecte est retenue pour ce projet.

#### **Travaux de voirie :**

- Effacement des réseaux « électrique » et « pluvial » au Hameau aux fèvres en 2011 : coût 290000€,
- Effacement du réseau Pluvial à la Quiesce en 2013 : coût 380 000€

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 04/02/2010

Date d'affichage 11/02/2010